

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET DE RESERVATION

(A compléter afin d'obtenir un devis)

Commune :

Date de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Nom de l'association :

SIRET du loueur :

Nom du responsable et signataire de la convention :

Nom et adresse de facturation :

Coordonnée téléphonique du contact :

ORDURES MÉNAGÈRES

BACS 360 L : (dans la limite de 15 bacs) : Nombre de bacs souhaités :

Livraison souhaitée : ☐ oui ☐ non (12 € la livraison – 10 bacs maximum par trajet)

Récupération souhaitée : ☐ oui ☐ non (12 € la récupération – 10 bacs maximum par trajet)

COLONNES LOLLY 1m3 : (dans la limite de 4 colonnes) : Nombre de colonnes souhaitées :

Livraison souhaitée : ☐ oui ☐ non (15 € par colonne – 2 colonnes maximum par trajet)

Récupération souhaitée : ☐ oui ☐ non (15 € par colonne – 2 colonnes maximum par trajet)

EMBALLAGES

BACS 360 L : (dans la limite de 15 bacs) : Nombre de bacs souhaités :

Livraison souhaitée : ☐ oui ☐ non (12 € la livraison – 10 bacs maximum par trajet)

Récupération souhaitée : ☐ oui ☐ non (12 € la récupération – 10 bacs maximum par trajet)

COLONNES LOLLY 1m3 : (dans la limite de 4 colonnes) : Nombre de colonnes souhaitées :

Livraison souhaitée : ☐ oui ☐ non (15 € par colonne – 2 colonnes maximum par trajet)

Récupération souhaitée : ☐ oui ☐ non (15 € par colonne – 2 colonnes maximum par trajet)

VERRE

COLONNES LOLLY 1m3 : (dans la limite de 4 colonnes) : Nombre de colonnes souhaitées :

Livraison souhaitée : ☐ oui ☐ non (15 € par colonne – 2 colonnes maximum par trajet)

Récupération souhaitée : ☐ oui ☐ non (15 € par colonne – 2 colonnes maximum par trajet)

BIODÉCHETS

BIOSEAUX 30 L (dans la limite de 4 bacs) : Nombre de bacs souhaités :

LIVRAISON

Lieu de la livraison du matériel (sur RDV) :

.....

Lieu de récupération du matériel (sur RDV après la collecte et le nettoyage des bacs par vos soins) :

.....

.....

Coût de la levée d'un bac 360 L ordures ménagères : voir tarif en vigueur.

Coût de la levée pour les colonnes Lolly 1m3 : selon tarif en vigueur.

En cas de vol ou de dégradation des bacs, les organisateurs feront appel à leur assurance pour évaluer le montant du préjudice causé.

En cas de dégradation d'une colonne Lolly 1m3 : facturation forfaitaire de 500 € (Délibération n°2026-11 du 13 mars 2026).

L'emprunteur :

Le SMIDOM Veyle Saône,

Nom et prénom :

Date :

Signature :